

# Réservation de la salle des fêtes



La salle des fêtes est située au cœur du village, 20 chemin des Bouchards, derrière l'église. Elle a une capacité d'accueil de 100 à 120 personnes.

[Visualiser les photos de la salle des fêtes](#)

## LOCATION DE LA SALLE

Avant d'envoyer votre demande, contacter la mairie au 09.63.48.46.26 (mardi & vendredi de 13h30 à 17h30) ou adresser un mail à [mairieplagnole@orange.fr](mailto:mairieplagnole@orange.fr) afin de connaître les disponibilités de la salle.

Une fois votre demande examinée, vous devrez déposer en mairie les pièces suivantes :

- copie recto/verso de votre pièce d'identité
- attestation de responsabilité civile (à demander à votre assureur habitation en lui communiquant les dates de location et l'adresse postale de la salle)
- un chèque du montant de la caution "salle" à l'ordre du Trésor Public
- un chèque du montant de la caution "ménage" à l'ordre du Trésor Public

Le nettoyage de la salle et le rangement du matériel prêté sont à la charge de l'emprunteur.

Un état des lieux d'entrée et de sortie sera effectué avec un élu de la commune.



[ACCEDER AU FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRET DE LA SALLE DES FETES](#)

## TARIFS APPLICABLES

|   |          |
|---|----------|
| Location de la salle par un particulier habitant la commune       | 90,00 €  |
| Location de la salle par un particulier n'habitant pas la commune | 220,00 € |
| Associations communales   | Gratuit  |
| Associations extérieures  | 220,00 € |
| Caution pour la salle   | 500,00 € |
| Caution pour le ménage  | 100,00 € |